



Madame, Monsieur,

Pour votre confort et l'embellissement de votre quartier, la ville programme :

- La réfection de la chaussée (couche de roulement) de l'avenue Molière, dans la section comprise entre l'allée Jules Verne et l'avenue Lucien René Duchesne ;
- La réfection des revêtements de trottoirs de l'avenue Molière, dans la section comprise entre l'avenue des Gressets et l'allée Jules Verne.

L'entreprise EUROVIA a été mandatée afin de réaliser ces travaux qui dureront environ quatre semaines, et qui seront réalisés comme suit :

- Réfection de la chaussée (section comprise entre l'allée Jules Verne et l'avenue Lucien René Duchesne) :

du lundi 04 novembre au vendredi 15 novembre 2024

La circulation (y compris riverains), sauf véhicules de secours, sera interdite dans la section concernée par ces travaux et durant toute la durée de ces derniers. Une déviation sera mise en place.

Le stationnement sera interdit dans l'enceinte du chantier.

L'accès véhicules pour les riverains sera rétabli entre 17h00 et 8h00, mais fortement dégradé. Nous vous recommandons de stationner votre véhicule en dehors de l'emprise du chantier.

La collecte des déchets s'effectuera avant 7h00.

La circulation des piétons sera maintenue en permanence et en toute sécurité.

- Réfection des trottoirs (section comprise entre l'avenue des Gressets et l'allée Jules Verne) :

du lundi 28 octobre au vendredi 08 novembre 2024

La circulation sera réduite sur une seule voie.

L'accès véhicules pour les riverains sera maintenu mais très ponctuellement condamné.

La circulation des piétons sera maintenue en permanence et en toute sécurité, via un balisage spécifique.

Les services techniques s'assureront de la bonne conduite de cette opération et se tiendront en permanence à votre écoute au 01.30.78.10.19 ou 01.30.78.15.12. Conscients de la gêne occasionnée, nous mettons tout en œuvre afin que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions possibles.